

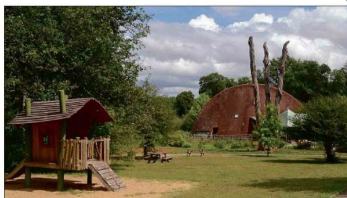
Le Journal de Gien, 4 octobre 2018

ARBORETUM DES BARRES DE NOGENT-SUR-VERNISSON

Vers le maintien de l'accès au public

Les portes du domaine de-
vaient ouvrir au printemps
prochain, après accord avec
les différents porteurs-
de-réseau, le dimanche
des Hermines.

« Une volonté commune
pour le maintien de
l'accès au public de
l'Aboretum s'est dégagée
vendredi à Orléans », a
annoncé Alain Grandpierre,
conseiller départemental,
quelques heures après la
réunion de concertation
entre le préfet de la
région et les élus.
Jean-Marc Falcou,
président de la région,
l'a annoncé par l'ONF. Il y a
quelques semaines, cette
fermeture avait conduit
à la gestion du site que le public
pouvait visiter depuis 1982.



Le site de l'Aboretum des Barres, vu de l'arrière du bâtiment d'accueil (au fond), devrait rester ouvert au public.

**Sur la responsabilité
de la com-ou fin 2020**

Photo satellite de cette
solution trouvée avec
l'Etat et l'ONF mais aussi
la Région, le Département
et le Parc Gallinai. L'Etat a
régulièrement précisé que
le commandement de commu-
nes Calvaux et Forêts en
Gâtinais devrait en assurer
la gestion.

Albert Février préfère temporer

Interrogé sur ses inten-
tions mardi dernier au do-
maine des Barres, le prési-
dent de la communauté de
communes Calvaux et
Forêts en Gâtinais, Albert
Février, s'est montré vigi-
lant quant à la gestion du
domaine, et prudent quant
à la décision finale de sa
collectivité.



Le président de la com-
mune, Albert Février.

« Nous avons deux ans
pendant lesquels il va fal-
loir beaucoup travailler.
Accompagné financièrement
par l'Etat et l'ONF
dans un premier temps, la
communauté de commu-

nes paternelles. Il faudra
notamment établir une
convention entre l'aglo-
mération de Montargis, le Dépar-
tement de la Région et toutes
les collectivités du Gati-
nais et du Gâtinais, pour
être véritablement prêt à
compter de 2020 », décla-
ra-t-il.

Et M. Février d'ajouter :
« Il faudra aussi prendre
en compte le désengage-
ment de l'ONF, soit si la
communauté de commu-
nes peut supporter cette
nouvelle charge et si ce
projet est réalisable. Ce
qui signifie faire le recen-

sement du matériel, rédi-
fier les collections et les
inventaires, peut-être orga-
niser les liches entre
entreprises, plantations et
animations destinées au
public... Car même avec
la maîtrise de l'irriga-
tion n'est pas dans cet
état sans véritablement
s'imposer du problème,
sans être certain d'aver-
tissement pour l'avenir, notam-
ment en terme de techni-
ques et de gestion du
personnel. La gestion est
forte, mais elle n'est pas
l'instant décisif. »

« Cet accord cadre devrait
être entériné en vigueur à
compter de la fin mars ou
début avril 2019. La fem-
me Pierre Soper, l'un des
autres programmeurs de
chaque année début no-
vembre.

**Un budget global
de 650.000 €**

C'est difficile, il faut sa-
voir que le déficit de
l'ONF atteint chaque

année 300.000 €, ce mal-
gré la fréquentation du
Domaine des Barres qui
augmente régulièrement
depuis 2009, le nombre de
visiteurs passant de 11.000
à 17.000 en 2017.

Le budget global étant de
950.000 €, l'Etat domerai
315.000 €, la recette an-
nuelle étant de 150.000 €. Il
restera donc 200.000 € à
financer par les acteurs
publics, soit 200.000 €. La
communauté de communes
présidée par Albert Février
reste la tête de pont de
cette opération.

« Ce personnel impor-
tant », comme le souli-
gnait dernièrement le dé-
puté Jean-Pierre Dorez,
serait ainsi en partie pu-
sivé. Mais il reste aussi
la question de la direction
et des responsabilités des
sites et des autres, ce qui
a pour accord devra être
travaillé.

« Ce projet est un
projet à long terme, il
faut être patient et
travailler avec les
différents acteurs du
territoire. »

Bientôt les Journées de l'arbre

Elles seront proposées sur le site de l'Aboretum des Barres
samedi 13 et dimanche 14 octobre. Les ateliers pourront oc-
cuper enfants, adultes, seniors, jeunes adultes... Il sera
présentés : Plantes de nombreux producteurs, hor-
ticulteurs, villes jardins, conférences, ateliers, démonstra-
tions d'éco-citoyenneté diverses seront au programme,
en présence également de bénévoles locaux. Renseignements
sur le site www.abore-
tumdesbarres.fr ou 02 28 03 62 21.

« Nous avons deux ans
pendant lesquels il va fal-
loir beaucoup travailler.
Accompagné financièrement
par l'Etat et l'ONF
dans un premier temps, la
communauté de commu-